



Camping municipal de la Vallée de l'Hyères Tarifs 2019

Tarifs journaliers (tarifs identiques à 2018):

	tarifs 2019 en €	tarifs 2019 (Personnes handicapées + Fédération cyclotourisme) en €
Adulte et enfant + de 12 ans	3,00	2,70
Enfant entre 2 ans et 12 ans	2,00	1,80
Enfant de - 2 ans	Gratuit	Gratuit
Emplacement	3,00	2,70
Automobile	3,00	1,80
Camping car	5,00	4,00
Moto	1,50	1,30
Forfait électricité	3,00	2,70
Garage mort	3,00	2,70
FORFAIT NUITEE (2 adultes + 1 emplacement + 1 véhicule + électricité)	13,00	11,00

Jeunes de moins de 29 ans : les deux premières nuitées sont gratuites pour un séjour minimum de 4 nuitées. La gratuité porte sur le tarif adulte et enfant. Les autres tarifs restent en vigueur. Ce dispositif n'est pas applicable pendant la période du Festival des Vieilles Charrues ni pour les groupes.

Communes jumelées : pour les campeurs des communes jumelées, le séjour est gratuit. Seul le forfait pour la consommation d'électricité et les véhicules leur sera réclamé.

Camping cars : le tarif « automobile » ne sera pas facturé aux utilisateurs de camping cars.

Groupes : une réduction de 25 % est appliquée aux groupes constitués d'au moins 10 personnes. (Hors festival des Vieilles charrues).

A noter qu'à partir de la 3^{ème} semaine consécutive de location d'un emplacement de camping, une réduction de 50 % sur les tarifs indiqués ci-dessus sera appliquée.

• **EQUIPEMENTS RESIDENTIELS (tarifs identiques à 2019) :**

Location de mobil-homes (capacité 6 personnes)

	Mai – Juin – Septembre Location hebdomadaire (7 nuitées)	Juillet et Août Location hebdomadaire (7 nuitées)	Mai – Juin – Septembre Par nuitée	Juillet et Août Par nuitée
Mobile-home Pour 6 personnes avec terrasse	320 €	400 €	65 €	2019 : 75 €

Une caution de 150 euros sera demandée au premier jour et restituée à la fin du séjour. Une seconde caution de 50 euros sera demandée pour le ménage et conservée en cas d'absence de nettoyage des mobil-homes à la fin du séjour.

Location de la roulotte (capacité : 2 adultes + 2 enfants)

	Tarif à la semaine	Tarif à la nuitée
Basse Saison	266 €	55 €
Haute Saison (juillet et août)	370 €	65 €

Comme pour les mobil-homes, une caution de 150 euros sera demandée au premier jour et restituée à la fin du séjour. Une seconde caution de 50 euros sera demandée pour le ménage et conservée en cas d'absence de nettoyage de la roulotte à la fin du séjour.

Pour la location des mobil-homes et de la roulotte à la semaine – Dégressivité du tarif :

	Mai à Septembre Location hebdomadaire (7 nuitées)
Tarif pour la 3 ^{ème} semaine de location	- 20 %
Tarif au-delà de la 3 ^{ème} semaine de location	- 40%

Tarifs complémentaires :

Jeton lave-linge : 3 euros

Jeton sèche-linge : 3 euros

Location de draps, par mobil-home : 5 euros

Caution pour rallonge adaptateur électrique : 30 €